

Bilan de l'expérience →

JUIN 2021

Reprendre la main



La charte éthique et le Comité d'éthique et de suivi (CES), le cadre éthique de Nouvelle Donne

- Le texte fondateur de notre mouvement est une **charte éthique**, socle de notre programme humaniste de transformation sociale et politique. Cette charte, toujours en vigueur aujourd'hui, guide notre action.
- Le **CES** est une instance paritaire précieuse qui permet d'avoir un cadre éthique en permanence. Le CES vérifie le bon fonctionnement du parti, en particulier le fait que l'activité du Bureau national est conforme à la feuille de route, à la ligne et à la stratégie politiques adoptées par les adhérents. Le CES est également à l'écoute des adhérents et des instances. Il gère les éventuels contentieux entre les adhérent(e)s, entre les instances, et entre les adhérent(e)s et les instances.



Le travail collectif et les prises de décisions collectives



Repris en main en 2017 par une nouvelle équipe sur de nouvelles bases, Nouvelle Donne s'est peu à peu orienté vers la simplification de ses statuts dans le but de favoriser au maximum le travail collectif et les prises de décisions collectives. Il n'y a pas de décisions descendantes imposées. Pour cette raison, Nouvelle Donne se revendique comme un parti politique ET un mouvement citoyen.

L'objectif est de permettre aux adhérentes et aux adhérents de s'impliquer selon leurs appétences, leurs disponibilités, leurs compétences, que ce soit dans les instances nationales, à l'échelon local, dans l'élaboration du programme ou dans des campagnes électorales. Ainsi sont travaillés et décidés collectivement :

- les modifications des statuts et du règlement intérieur
- la feuille de route du Bureau national élu pour deux ans : elle est construite à partir de débats, de consultations, de plusieurs allers-retours auprès des adhérents, avant la validation finale. C'est dans la feuille de route que sont définies collectivement la ligne politique et la stratégie du parti, mais également les objectifs de la vie interne du parti et la communication.

le programme, qui est travaillé dans des commissions thématiques et validé par les adhérents. Le Conseil programmatique facilite les débats et veille à la cohérence de l'ensemble.

Les adhérentes et les adhérents au coeur du parti



Depuis 2017, une attention particulière est portée aux adhérents, aux anciens comme aux nouveaux. Une équipe chargée de l'animation des territoires a pour rôle de contacter les adhérents, d'être à leur écoute, de les mettre en relation avec d'autres adhérents, avec leur comité local ou de les orienter vers la commission thématique ou le groupe de travail qui leur convient le mieux.

Chaque nouvel adhérent reçoit le livret d'accueil intitulé "Nouvelle Donne, comment ça marche ?", qui résume le fonctionnement du parti et présente tous les dispositifs qui sont proposés aux adhérents pour exprimer leur point de vue et enrichir la réflexion commune. Les adhérents sont régulièrement incités à s'impliquer dans ces dispositifs.

Enfin, la formation des adhérents est un axe majeur des feuilles de route du Bureau national depuis 2017. Il s'agit d'accompagner les adhérents - dont c'est souvent le premier engagement politique - à "reprenre la main" (slogan de ND), c'est-à-dire à s'investir dans tous ces dispositifs internes, mais aussi à oser s'impliquer dans une campagne électorale. Ils sont accompagnés dans les prises de responsabilités qu'elles soient en interne ou en externe. Cette formation, mise en oeuvre par un binôme paritaire du Bureau national, est plurielle :

- des ateliers mensuels de formation au porte-parolat en visioconférence pour former les adhérentes et les adhérents à la prise de parole en public, en réunion ou dans les médias
- des fiches pratiques issues de ces ateliers, en libre accès sur l'espace adhérents, pour synthétiser les conseils et les bonnes pratiques
- du contenu institutionnel avec des intervenants extérieurs (par exemple sur le Département et sur la Région pour les élections de juin 2021) pour mieux comprendre le fonctionnement et les rouages des diverses instances
- du contenu thématique dans le cadre des activités des commissions thématiques pour approfondir la réflexion ou la mettre à l'épreuve d'experts (ex : intervention/formation de Négawatt dans la commission Transition écologique, interventions de scientifiques, d'universitaires ou de spécialistes sur des questions diverses...).

Une pratique interne de la transparence : des adhérents formés... et informés



Autre retour positif depuis 2017 : les **points d'étapes réguliers** qui sont faits avec les adhérents, que ce soit en visioconférence (mensuelle le plus souvent), dans les **rapports d'activités semestriels du Bureau national** (vérifiés et commentés par le CES) ou dans les **lettres d'infos régulières**. Sur le forum de discussion ou par mail, les adhérents peuvent également poser des questions ou demander des précisions. Le Bureau national veille à ce que tout message soit traité et reçoive une réponse. L'information circule donc en permanence.

La parité femmes / hommes à tous les échelons

Une autre réussite de Nouvelle Donne est l'instauration et la pratique de la parité à tous les échelons :

- dans les instances simples (Bureau national et Comité d'éthique et de suivi),
- dans les postes à responsabilités : postes du Bureau national (une co-présidence paritaire, des porte-paroles paritaires), des référents locaux et des correspondants régionaux paritaires...).

